

Comment aborder les questions d'identité de genre à l'école ?

GÉRALD VANBELLINGEN

Prendre le temps d'une journée pour mener une réflexion collective sur les questions d'identité de genre qui surgissent de plus en plus fréquemment au sein de nos écoles. Tel était l'objectif de la journée d'études du SeGEC, organisée par l'Institut de formation de l'enseignement catholique (IFEC). Une journée qui débouchera à terme sur la construction d'outils divers et variés, ainsi que de formations - tous niveaux confondus - pour permettre aux différents acteurs du monde de l'éducation d'aborder ces questions de la manière la plus juste possible.

De la curiosité, des interrogations, de la volonté de comprendre, du scepticisme ou encore de l'agacement et des tracassés. Tels étaient les « *sentiments* » exprimés par les nombreux participants au moment d'entamer la journée d'étude dédiée à l'identité de genre. Organisée en mars dernier par l'IFEC, cette journée avait pour objectif de fournir un certain nombre de repères aux écoles face à un sujet qui suscite beaucoup de débats dans le monde de l'éducation. Avec en toile de fond, cette question aussi vaste que complexe : comment aborder à l'école les interrogations des jeunes, des adolescents ou parfois même des enfants qui disent ressentir le fait de ne pas ou de ne plus être en adéquation avec leur sexe anatomique ? Et surtout comment les aborder de manière juste ?

Comme en ont témoigné les intervenants de cette journée d'étude, il n'existe pas de réponse universelle ou de ligne de conduite unique face à ces interrogations. Mais plutôt un ensemble de composantes à prendre en compte, comme l'a notamment expliqué Virginie Drèze, directrice du centre PMS de Braine-l'Alleud depuis 13 ans. « *Au gré d'expériences, nous avons forgé avec mon équipe une position qui consiste à ne pas considérer le genre comme binaire mais bien de considérer que l'identité de genre est façonnée par de multiples composantes. Des composantes qui englobent à la fois la manière dont l'identité de genre est exprimée, la manière dont elle est ressentie mais qui doivent être distinguées de l'attirance amoureuse et sexuelle. En se donnant*



toujours le droit d'interroger, mais sans nier les besoins de l'élève. »

Une position façonnée au gré de multiples questions de genre survenues dans les écoles liées à son centre PMS. Comme l'histoire de Théo, un élève qui avait demandé à ses enseignants de l'appeler Manon alors qu'il était en deuxième secondaire car « *il se sentait né dans le mauvais corps* ». Un exemple qui avait soulevé différentes questions : celle prioritaire du bien-être de l'élève, mais également de la légalité ou de la possibilité pour l'école de s'adresser à un élève par un prénom qui ne se trouve pas sur sa carte d'identité ou encore celle de l'autorisation des parents pour procéder de la sorte. Sans oublier l'importance de maintenir un dialogue entre toutes les parties concernées : l'élève, les enseignants, l'école et le papa.

Virginie Drèze faisait également référence à d'autres situations, liées à un phénomène nouveau qui apparaît dès les maternelles. « *Il arrive de plus en plus fréquemment que des parents refusent catégoriquement que l'école*

puisse genrer leur enfant. Certains s'insurgent dès lors face à des fancy-fair où les garçons sont habillés en cow-boys et les filles en princesses, veulent éviter au maximum les stéréotypes et ne tolèrent pas que leur enfant soit genré autrement qu'en « iel ». »

Autant d'exigences qui se règlent parfois grâce au dialogue, mais qui peuvent également faire surgir de véritables maux au sein des écoles. Et qui mettent une grosse pression sur les épaules du corps enseignant. Où des directeurs en arrivent à se demander s'ils peuvent ou non refuser l'inscription d'un élève pour s'épargner de tels tracassés. Sans encore une fois qu'il y ait de réponse toute faite pour solutionner ces interrogations.

Preuve de la complexité du sujet, Virginie Drèze revenait encore sur une expérience plus personnelle qui l'a marquée. « *Un jour, alors que je travaille les questions de genre depuis deux ans, je rentre à la maison et il y a des jeunes dans mon salon* », explique cette dernière. « *Et je suis interpellée par l'un des jeunes pour lequel je n'arrive pas à iden-*

tifier si iel est une fille ou un garçon. J'entame toutefois la discussion en faisant attention de ne rien genrer et je finis par lui demander son prénom. Elle me répond qu'elle s'appelle Marie et que je peux la genrer au féminin. Une fois Marie rentrée chez elle, je dis à mes filles qu'elles auraient pu me présenter leur amie et je leur fais part de mon certain malaise. Ce qu'elles ne comprennent pas. Pour elles, Marie est agenre, une sorte de fille mais en mieux ! Car elle fréquente qui elle veut, garçons comme filles, fait les activités qu'elle veut, mais qu'elle préfère s'habiller en mec car c'est quand même bien plus confortable. Et qu'elles l'acceptent comme elle est se sent. »

Pour aller plus loin dans la réflexion

Si nous avons fait le choix dans cet article de nous focaliser sur l'apport de Virginie Drèze, d'autres intervenants ont enrichi la réflexion collective sur l'identité de genre dans le milieu scolaire. Geoffrey Willems - juriste et prof de droit à l'UCLouvain où il est également membre du centre de droit de la personne, de la famille et de son patrimoine - a apporté un regard sur les réflexions juridiques complexes qui encadrent les ques-

tions de genre. Frédéric Dewez, conseiller pédagogique au SeGEC, a de son côté proposé de remettre ces questions de genre dans un contexte historique en remontant jusqu'à l'époque de l'antiquité greco-romaine. Tandis qu'Ignace Berten a lié la réflexion globale sur la question avec une approche éthique et théologique. Enfin, Jean-Pierre Lebrun, psychiatre, psychanalyste et vice-président de l'Association lacanienne internationale, a clôturé les conférences par un dernier questionnement : « de quoi le transgenre est-il le nom ? ». Avant que Michel Dupuis, docteur en philosophie, professeur ordinaire à l'UCLouvain et président du Comité consultatif de bioéthique de Belgique, ne propose un écho global de la journée, enrichi par les ateliers de l'après-midi.

Signalons également que de nombreux ateliers ont animé cette journée d'étude. Les réflexions qu'ils ont suscitées – comme les conférences – feront l'objet de plus amples développements. Entrées libres vous tiendra au courant de l'avancée des travaux au cours des prochains numéros. L'idée générale étant que chaque direction du SeGEC se serve de cette journée d'études pour fournir une boîte à outils aux écoles afin de mieux aborder les questions liées à l'identité de genre. Autant d'outils qui feront également partie intégrante des futures formations, tous niveaux d'enseignement confondus. ■



De nouveaux directeurs au SeGEC

GÉRALD VANBELLINGEN

Étienne Michel, le secrétaire général du SeGEC, a annoncé la désignation de deux nouveaux directeurs par le Conseil d'administration du SeGEC. La responsabilité du Département de la communication est désormais assurée par Arnaud Michel. Titulaire d'un Master en relations publiques et communication d'organisation à l'UCLouvain, ce dernier dispose d'un parcours particulièrement riche. Correspondant de presse, assistant marketing et communication, il a ensuite occupé le poste de responsable communication et d'attaché de presse au parlement fé-

déral pendant 7 ans. Avant de rejoindre le SeGEC en tant que journaliste en août dernier et d'y assurer au cours des derniers mois la transition et la coordination temporaire du Département de la communication.

De son côté, Patrick Lenaerts prendra le relais d'Éric Daubie le 28 août prochain en tant que Directeur pour l'enseignement secondaire. Titulaire de plusieurs diplômes (e.a. AESI et un Master en Sciences de l'éducation), Patrick Lenaerts a également déjà accompli un parcours très riche. Impliqué de longue date dans l'enseignement catholique, il a entamé sa carrière professionnelle en tant qu'enseignant dans le premier degré du secondaire ordinaire, avant de prendre la fonction de direction d'une école dans l'enseignement professionnel spécialisé. Il a ensuite rejoint le SeGEC en exerçant la responsabilité de secrétaire général adjoint de la FESec pendant 12 ans. ■ G.VBG



Patrick Lenaerts (à gauche) et Arnaud Michel (à droite) ©DR